



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 novembre 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	59

Date de convocation

30 octobre 2025

Ressources humaines – Modification du tableau des emplois et des effectifs

**N° de la délibération
2025-680**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq novembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, MM. Patrick FOURCHEGU, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mme Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à Valina FAURE), M. Pascal BIGI (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Michel GOUNON (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Gérard ROBERTON), Mme Stéphanie NOUGUIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), Mme Nathalie RAZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Xavier AUBERT, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mmes Anne SCHMITT.

Le Président informe l'assemblée :

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Agglomération de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire (modification supérieure à 10% ou passage d'un TC à un TNC ou impactant l'affiliation à la CNRACL) la décision est soumise à l'avis préalable du CST (la modification de la durée du poste correspondant à la suppression et la création simultanées),

Considérant le dernier tableau des effectifs, datant du 15 avril 2025 et la nécessité de mettre les effectifs en cohérence avec les besoins des services,

Considérant la délibération du 2 juillet 2025 modifiant l'intérêt communautaire relatif à la gestion d'une médiathèque intercommunale répartie sur 3 sites,

Considérant que le transfert de compétence entraîne le transfert des agents du service ou la partie du service chargée de sa mise en œuvre,

Considérant la nécessité de mettre le tableau des effectifs en adéquation avec les besoins de services,

Considérant la régie Eau Assainissement de ARCHE Agglo, qui en sa qualité de Service Public Industriel et Commercial (SPIC) doit employer du personnel de droit privé, à la seule exception du comptable et du Directeur de régie,

Considérant l'avis du CST en date du 14 octobre 2025,

Il est proposé,

FILIERE CULTURELLE

- Créer 1 poste de Bibliothécaire principal - Catégorie A – TC – Fonction Responsable Bibliothèque
- Créer 1 poste d'Assistant cons. Patrimoine principal 2^{ème} cl – Catégorie B – TC - Fonction Responsable secteur jeunesse
- Créer 1 poste d'Adjoint patrimoine ppal 1^{ère} cl – Catégorie C - TNC 17.5 – Fonction Chargé d'accueil et animation bibliothèque
- Créer 1 poste d'Adjoint patrimoine ppal 2^{ème} cl- Catégorie C – TC - Fonction Chargé d'accueil et animation bibliothèque
- Créer 2 postes d'Adjoint du patrimoine – Catégorie C – TC -Fonction Chargé d'accueil et animation bibliothèque
- Créer 1 poste d'Adjoint du patrimoine – Catégorie C – TNC 28 heures - Fonction Chargé d'accueil et animation bibliothèque
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère}cl – Catégorie B- TNC 15.75 - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère}cl TNC 8.5 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère}cl TNC 11.75 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème}cl TNC 7 heures - Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 11.75 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 11.5 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 8 heures – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 2 postes d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 5.5 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 5.25 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Créer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 5 heures – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste de Professeur Enseignement Artistique Hors CI TNC 3.25 – Catégorie B – Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste de Professeur Enseignement Artistique CI Normale TNC 10 heures – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère}cl TNC 13 heures – Catégorie B – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} cl TNC 10 heures – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} cl TNC 9.25 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} cl TNC 8.75 – Catégorie B - Fonction Enseignant

- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} cl TNC 7.17 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 11.66 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 9.5 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 4.75 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 4.5 – Catégorie B - Fonction Enseignant
- Supprimer 1 poste Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 2.08 – Catégorie B - Fonction
- Supprimer 2 postes d'Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} cl TNC 2 heures – Catégorie B - Fonction Enseignant

FILIERE TECHNIQUE

- Créer 1 poste d'Adjoint Technique – Catégorie C – TNC 30 heures - Fonction Agent entretien
- Créer 1 poste de technicien territorial – Catégorie B - -Fonction animateur prévention
- Supprimer 1 poste d'Ingénieur Territorial – Catégorie A - Fonction Adjoint au responsable Unité Eau assainissement
- Supprimer 2 postes d'Adjoint de maîtrise ppal- Catégorie C – Fonctions technicien exploitation et Agent exploitation
- Supprimer 1 poste d'Adjoint technique ppal 1^{ère} cl - Catégorie C – Fonction agent exploitation

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Créer 1 poste d'attaché territorial – Catégorie A – Fonction Chargé de mission Actions culturelles

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ces emplois seront susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels de droit public dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique pour les emplois de catégories A, B ou C, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le code général de la fonction publique.

Les contrats seront alors conclus pour une durée déterminée d'une durée maximale de 3 ans. Ils pourront être prolongé, par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans.

A l'issue de cette période maximale de 6 ans, les contrats pourront être reconduits que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Les agents contractuels devront justifier d'une expérience professionnelle dans les domaines afférents aux fonctions des respectifs postes, et la rémunération sera calculée par référence aux grilles indiciaires des grades correspondants aux fonctions.

Considérant l'avis favorable du bureau du 22 octobre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **ADOpte** la proposition du Président,
- **MODifie** le tableau des emplois à compter du 5 novembre 2025 ainsi :

TABLEAU EFFECTIF ARCHE AGGLO Conseil 5 Novembre 2025			
Postes	Temps travail	ACTUEL	MODIFIE
Filière administrative			
DGS d'un EPCI de 10 000 à 80 000 habitants	35	1	1
DGAS 40 à 150 000 hab.	35	1	1
Attaché hors classe	35	2	2
Attaché principal	35	3	3
Attaché territorial	35	23	24
Rédacteur principal 1ère classe	35	4	4
Rédacteur principal 2ème classe	35	3	3
Rédacteur	35	4	4
Rédacteur	31,5	1	1
Rédacteur	28	1	1
Adjoint administratif principal 1ème classe	35	16	16
Adjoint administratif principal 2ème classe	35	3	3
Adjoint administratif principal 2ème classe	17,5	1	1
Adjoint Administratif territorial	35	9	9
Adjoint Administratif territorial	31,5	2	2
Adjoint Administratif territorial	15	3	3
Filière technique			
Ingénieur hors classe	35	1	1
Ingénieur ppal	35	6	6
Ingénieur	35	6	5
Technicien principal 1ère classe	35	5	5
Technicien principal 2ème classe	35	3	3
Technicien	35	5	6
Technicien	28	1	1
Agent de maîtrise principal	35	5	3
Agent de maîtrise	35	4	4
Adjoint technique ppal de 1ère classe	35	10	9
Adjoint technique ppal de 1ère classe	28	1	1
Adjoint technique ppal de 1ère classe	17,5	1	1
Adjoint technique ppal de 2ème classe	35	3	3
Adjoint technique ppal de 2ème classe	32	1	1
Adjoint Technique Territorial	35	13	13
Adjoint Technique Territorial	32	3	3
Adjoint Technique Territorial	31,5	1	1
Adjoint Technique Territorial	30	0	1
Adjoint Technique Territorial	22	1	1
Adjoint Technique Territorial	14,11	1	1
Filière sociale et médico-sociale			
Puéricultrice cadre supérieur de santé	35	1	1
Puéricultrice Hors classe	35	1	1
Puéricultrice	35	3	3
Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	35	1	1
Assistant socio éducatif	35	1	1
Infirmier de soins généraux	35	1	1
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	4	4
Educateur de jeunes enfants	35	11	11
Educateur de jeunes enfants	29,5	1	1
Educateur de jeunes enfants	28	2	2
Educateur de jeunes enfants	17,5	3	3
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	35	17	17
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	31,5	1	1
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	28	1	1
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	17,5	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	35	12	12
Auxiliaire de puériculture cl normale	31,5	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	31	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	30	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	28	2	2
Auxiliaire de puériculture cl normale	17,5	1	1
Agent Social principal de 1ère classe	35	7	7
Agent Social principal de 1ère classe	30	1	1
Agent Social principal de 2ème classe	35	5	5
Agent Social principal de 2ème classe	32	1	1
Agent Social Territorial	35	8	8
Agent Social Territorial	26	1	1
Filière Animation			
Animateur principal 2ème classe	35	1	1
Aniamteur	35	1	1
Adjoint territorial d'animation ppal 2 cl	31,5	2	2
Adjoint territorial d'animation ppal 2 cl	17,5	1	1
Adjoint territorial d'animation	35	2	2
Adjoint territorial d'animation	22,67	1	1
Adjoint territorial d'animation	18,5	1	1

TABLEAU EFFECTIF ARCHE AGGLO Conseil 5 Novembre 2025			
Postes	Temps travail	ACTUEL	MODIFIE
Filière Culturelle			
Bibliothécaire principal	35	0	1
Bibliothécaire	35	1	1
Assistant cons. patrimoine ppal 2 ^{ème} cl	35	0	1
Adjoint du patrimoine ppal 1ère classe	17,5	0	1
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	35	0	1
Adjoint du patrimoine	35	0	2
Adjoint du patrimoine	28	0	1
Professeur Enseignement Artistique Hors Classe	3,25	1	0
Professeur Enseignement Artistique Classe Normale	10	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	20	6	6
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	17,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	15,75	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	15	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	13	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	11,75	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	10	2	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	9,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	9,25	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	8,75	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	8,5	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	8	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	7,17	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	6,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	5	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	3	3	3
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	16	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	13,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11,66	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11,75	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11,5	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	9,5	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	8	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	7	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5,5	0	2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5,25	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4,75	2	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4,5	3	2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	3,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	3	2	2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2,08	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2	2	0

- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 5 novembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 07/11/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo